

commune de
Gespunsart

le Gesp'infos

*Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés***Juin 2023**

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 : année du rebond...

Malgré les incertitudes qui subsistent encore (inflation, prix de l'énergie, coûts des travaux et matières premières, guerre en Ukraine), nous poursuivons nos objectifs pour que notre commune puisse garder son attractivité voire l'améliorer.



La bonne nouvelle est venue de l'Éducation nationale qui nous a confirmé la création d'une cinquième classe à la prochaine rentrée scolaire 2023-2024. On ne peut que s'en réjouir étant donné que notre département voit la perte de nombreuses classes due en grande partie à une baisse de la démographie ardennaise.

Cette bonne nouvelle est aussi l'occasion de proposer prochainement la création d'un conseil municipal jeunes (CMJ) destiné à faire participer dans un cadre institutionnel les plus jeunes à la destinée de notre village. Cela permettra ainsi de redynamiser le lien entre la population et la vie démocratique de notre commune.

Par ailleurs, nous continuons notre politique de maintien voire de consolidation des services publics locaux ; ainsi fin mars la réouverture de notre bibliothèque est devenue réalité (celle-ci est désormais tenue par du personnel municipal avec l'appui de bénévoles).

Notre vie locale ne serait rien sans celle de nos associations. Celles-ci depuis fin 2022 ont ainsi intensifié les animations et les activités festives. Elles contribuent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune. Aussi, je tiens à les en remercier pour tout ce qu'elles font pour la vie communale et pour l'image qu'elle donne à l'extérieur de notre village.

Le mois de mars est aussi le moment du vote du budget communal ; ainsi dans sa séance du 27 mars 2023, le conseil municipal a décidé :

- de maintenir le niveau des impôts actuels et éviter une nouvelle perte du pouvoir d'achat pour chacun et chacune d'entre vous ;
- d'ajuster les investissements en fonction des capacités financières sans recourir à l'emprunt.

En effet, en ce qui concerne nos équipements et infrastructures (salle des sports, salle des fêtes, toits de la mairie, de la caserne des pompiers et de la chapelle, préau de l'ancienne école, éclairage public) nécessitent de revoir leurs entretiens afin de les maintenir en état de fonctionnement le plus longtemps possible. L'objectif étant de conserver le meilleur service public auprès de chacun d'entre vous tout en cherchant à multiplier les économies. Désormais, il est demandé aux collectivités de réaliser des économies, avec des dotations de l'État en baisse, ainsi que les aides et subventions des partenaires. Le temps est désormais à une forme de mutualisation des moyens et des services entre collectivités locales et non à la construction d'équipements dans toutes les communes.

Je sais compter sur le travail des élus municipaux et des commissions afin de mener les réflexions et constituer les dossiers de nos différents projets.

La saison de l'été va bientôt arriver ; aussi l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de passer un bel été et de bonnes vacances.

Bien à vous,

Gilles Michel

À venir

17 juin Concert de Rock celtique
 18 juin Commémoration Appel du 18 juin 1940
 24 juin Journée champêtre
 30 juin Kermesse des écoles
 1^{er} juillet Conférence et visite maison forte

10 au 28 juillet Centre aéré
 13 juillet Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
 14 juillet Défilé, barbecue et animations
 5 septembre Commémoration Libération du village
 8 septembre Tirage des sarts

Moment convivial entre la municipalité et les associations du village

Vendredi 3 février a eu lieu un temps d'échanges et de convivialité à l'initiative du conseil municipal avec l'ensemble des membres des bureaux des associations du village. Ce fut l'occasion pour le maire Gilles Michel de rappeler l'importance du tissu associatif et de les remercier pour toutes les manifestations qu'elles ont été amenées à organiser au cours de l'année 2022. L'ensemble des conseillers municipaux et des adjoints ont ainsi pu mieux faire connaissance avec les membres des bureaux (ou de leurs représentants) de nos associations. Cela a également permis à ce que nos associations se connaissent mieux entre elles pour proposer de futures collaborations.

Le maire a tenu à évoquer les quatre principaux projets portés à ce jour par le conseil municipal auxquels il souhaite que l'ensemble des associations soit convié :

- La réalisation de sentiers de randonnées avec Ardenne Métropole (chemin des contrebandiers) et avec le PNR des Ardennes (parcours eau et nature).
- La rénovation du petit patrimoine afin d'éviter que l'héritage historique de ce que nos anciens ont pu réaliser ne disparaisse.
- La mise œuvre d'une politique relative à la biodiversité et au développement durable avec la création d'une commission communale spécifique, ainsi qu'un atlas de la biodiversité voire d'un jardin partagé.
- La réflexion et création d'un tiers-lieu dans les locaux de l'ancienne école des garçons : espace médiathèque, d'échanges culturels, de coworking, ou encore d'aide administrative.

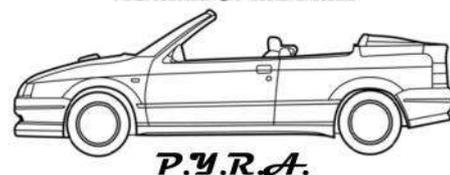


Pyra : une nouvelle association

L'association Pyra – Propriétaires de Youngtimers Renault Ardennais – est née en octobre dernier de la volonté de quelques passionnés de véhicules anciens et youngtimers de la marque Renault essentiellement. Elle est présidée par M. Thomas Saucray.

L'esprit de cette association est de se faire plaisir en organisant des rassemblements et en participant à des sorties locales ou régionales permettant de faire rouler des voitures anciennes et de collections ainsi que de visiter les régions et leur patrimoine historique et culturel. Cette passion commune de l'automobile ancienne est vécue et partagée dans une très bonne ambiance et une franche camaraderie.

*Propriétaires de Youngtimers
Renault Ardennais*



Chasse Baransart : un nouveau président

Suite à la démission de son ancien président, la chasse communale de Baransart a élu M. Sébastien Coffart président à l'unanimité le 5 mars dernier. Un nouveau bureau (mixte à tous niveaux : âge, sexe, lieux de résidence, profession) a été aussitôt installé. C'est avec un grand plaisir que la commune voit cette association perdurer.



Gesp'Animations : un nouveau président

Le 2 janvier, à la salle polyvalente, l'association Gesp'Animations s'est réunie pour tenir son assemblée générale annuelle. Un nouveau président, M. Johnny Clary, a été élu à l'unanimité.

Pour cette année 2023, un programme des réjouissances a été établi : un concert de rock celtique, la Fête Nationale et son barbecue ouvert à tous, une soirée transformistes, un salon du vin et d'autres surprises. La soirée s'est clôturée, en présence du maire, par le verre de l'amitié.





Le Mardi gras des enfants

Le 4 mars 2023, l'Apev a organisé son traditionnel Mardi gras des enfants. Une cinquantaine d'enfants étaient inscrits à cette occasion sous un temps digne de cette saison. La présidente Mme Virginie Biason et toute son équipe remercient l'ensemble des familles qui ont pris part à cette fête. Pour clôturer cet après-midi festif, chaque enfant s'est vu récompenser pour leur participation au défilé.

Le Mardi gras

Le traditionnel Mardi gras annuel a eu lieu les 24 et 25 février 2023, dans la joie et la bonne humeur. La Jeunesse de Gespunsart remercie les habitants du village pour leur accueil chaleureux et leur générosité, tous les déguisés, la mairie, les commerçants, entreprises et associations ainsi que les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de l'événement. L'association vous donne rendez-vous le 31 octobre pour le bal d'Halloween. N'hésitez pas à rejoindre cette nouvelle équipe de jeunes Torés.



Chasse aux œufs

Beau succès pour la chasse aux œufs organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Gespunsart-Nouzonville. Quarante-cinq enfants ont rempli leur panier de chocolats. Attention à la crise de foie ! Ensuite, la boulangerie « Au Fournil de Gespunsart » leur a offert un goûter.



Pâques avec les Torécoliers

L'association les Torécoliers a organisé diverses manifestations dont les bénéfiques ont permis de récompenser les enfants avec différentes actions : les gourmandises pour les fêtes de Pâques, une photo de classe offerte aux écoliers et une sortie en bus au Parc Argonne en juin. N'oubliez pas de venir applaudir vos petits Torés à la kermesse de fin d'année qui aura lieu le 30 juin prochain.



Bourse Militaria

Le 19 mars 2023, la 12^e bourse militaria organisée par l'association des Collectionneurs du Malbrough s'est tenue à la salle des fêtes de Gespunsart. Les férus d'antiquités militaires ont été comblés par cette manifestation, faisant à la fois salle comble tant par la présence des exposants que par celle des visiteurs rassemblés autour de leur passion commune. Ce n'est pas moins d'une vingtaine de vendeurs qui était présente.



C'est avec grand plaisir que l'association a accueilli plus de 300 visiteurs qui ont également pu se restaurer et se désaltérer sur place.

Bourse aux livres

His'Torés a organisé une bourse aux livres le 26 mars 2023. En plus des ouvrages réunis par les membres de l'association, M. et Mme Jean-Marc Titeux et Mme Annie Pineau ont proposé les leurs. Pour une première dans notre village, cette bourse a eu une certaine affluence et attiré des amateurs de lecture ou des curieux venus voir les photos anciennes exposées dans la salle des fêtes.





Brocante du 1^{er} mai

L'Apev a organisé sa traditionnelle brocante annuelle du 1^{er} mai. Brocante réussie malgré la pluie qui est venue s'inviter et qui a fait malheureusement fuir de nombreux exposants ; ce qui a écourté l'événement.

La présidente Virginie Biason remercie son équipe pour leur investissement, leur disponibilité et leur dynamisme lors de cette journée qui fût longue et forte en émotions.

Gesp'auto

Ce 14 mai, l'association Pyra a organisé son premier rassemblement de voitures : la *Gesp'Auto*. 56 véhicules anciens se sont donnés rendez-vous. Les conducteurs ont effectué une balade de 100 km dans les boucles de la Meuse. Les premières voitures sont rentrées au village aux environs de midi. Sur place, des animations ont été assurées : barbecue de Gesp'Animations, concert du groupe *Garage'Events*, tombola et pesée d'un jambon.



Marche populaire internationale

Gros succès pour cette 26^e randonnée populaire internationale de Gespunsart avec 620 marcheurs – dont 30 enfants – qui se sont répartis sur quatre parcours : 6, 10, 15 et 20 km. Au total, 7 310 km ont été validés soit une moyenne de 11,79 km par personne ! Le soleil a été de la partie toute la journée. Les bénévoles ont servi 220 assiettes de choucroute qui ont régalingé les participants. L'ECTG vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 28 avril 2024 pour sa 27^e édition.

Trail des Torés

L'événement organisé le 8 mai par l'ACGN a attiré une centaine de traileurs qui sont venus sur le parcours de 24 km et une centaine celui de 8 km. Les coureurs sont venus des quatre coins des Ardennes mais aussi de Belgique et de Thiérarchie.

Chez les garçons : Clément Jacquet a englouti la course en moins de 2 h, suivi d'Émilien Martin et de Florian Jet pour un podium remporté par le GRAC. Chez les filles : victoire de Noémie Flotté, devant Valérie Séveno et Karen Gorissen. Pour le circuit de 8 km, le podium est le suivant : Nicolas Bussièrre suivi de Célia Fouchère (1^{re} féminine et 2^e au scratch), puis Julien Bourguignon et Olivier Guêpe.

L'after fut une belle réussite grâce aux sourires des bénévoles et aux belles installations communales.



Challenges boules en bois

Le 30 avril dernier, l'Entente Bouliste de Gespunsart a organisé le challenge Théo Lemaire et a accueilli 34 quadrettes dont quatre représentaient Gespunsart. La finale a été remportée par une équipe de Bogny contre une de Thilay. Dans une tout autre ambiance, le 13 mai, l'association a proposé le challenge Jacky Alberteau avec pas moins de 31 quadrettes qui ont eu le courage de s'affronter sous une pluie persistante. Le 3 juin a eu lieu le challenge Hervé Baudrillard avec 32 quadrettes, finale remportée par Revin contre Nouzonville. L'association tient à remercier l'ensemble de ses bénévoles (Lois, Karine, Nathalie, Audrey, Nini, Alex, Mimi, Mathilde).

Commission Biodiversité – Développement durable



Lors de sa séance en date du 6 mars 2023, le conseil municipal a décidé de créer une nouvelle commission Biodiversité – Développement Durable. Celle-ci aura pour objectif principal la préservation de notre espace naturel tant pour la faune que pour la flore. En effet, nous constatons de plus en plus des dégradations importantes de notre écosystème notamment en raison du changement climatique et il devenait urgent de mettre en place des actions spécifiques.

Un plan d'actions va être créé et des opérations seront proposées au conseil municipal pour atteindre cet objectif qui doit se pérenniser sur plusieurs années. Le plan communal fait ainsi partie d'une démarche générale de sensibilisation à la nature et de mise en œuvre de projets pour améliorer la biodiversité. Il se base sur une étude du réseau écologique et fait appel à la participation citoyenne.

Les objectifs recherchés de la commune sont d'une part d'encourager une réflexion locale sur la gestion durable de nos ressources ainsi que sa valorisation et d'autre part de mieux préserver la nature (notamment notre espace boisé) en entraînant des répercussions sur l'économie locale (maintien des commerces / logements saisonniers), le tout avec une dimension de respect de l'environnement.

La commune de Gespunsart s'engage à favoriser la dynamique citoyenne sur leur territoire, à collaborer avec leurs citoyens et le secteur associatif pour élaborer, sélectionner et réaliser les projets destinés :

- à entretenir et maintenir les aménagements sur une période donnée ;
- à respecter, le cas échéant, la réglementation applicable en région Grand Est ;
- à mentionner le soutien des partenaires dans la communication liée aux actions.

Les démarches engagées à ce jour :

- 1) Participation à un appel à projets de l'OFB pour l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communal auquel seront conviées les associations suivantes : l'association locale de chasse en plaine ACCA représentée par sa présidente Mme Céline Lecuire, l'association de valorisation du patrimoine His'Torés représentée par sa Présidente Mme Virginie David et l'association de soutien des projets pour les enfants scolarisés au village Les Torécoliers représentée par sa Présidente Mme Élodie Maissin ainsi que des personnes ressources locales. Une réponse à cet appel à projet est attendue pour la fin de l'été pour une mise en œuvre sur les deux prochaines années. Nous avons obtenu le soutien d'Ardenne Métropole et du Parc Naturel Régional des Ardennes.
- 2) Un projet est également en cours de réflexion sur la commune dans le cadre de la trame verte et bleue en lien avec la restauration de zones humides sur des parcelles communales.
- 3) Enfin, il est prévu d'engager la commune dans la démarche Territoire Engagé pour la Nature (TEN).

Notre commune a déjà mis en place des actions en faveur de l'environnement :

- Labellisation « Commune Nature » - une libellule ;
- Plan de gestion différenciée en cours de réalisation ;
- Certification PEFC de la forêt communale.

D'autres sujets sont également en réflexion notamment la prévention des risques d'incendies dans les forêts et la création d'un Plan Communal de Sauvegarde destiné à faciliter la gestion des crises en fonction des risques et des moyens locaux.



Achat groupé de fleurs

La municipalité a proposé une opération d'achat groupé de fleurs, permettant ainsi de profiter de ses tarifs négociés et pour chaque commande, une barquette de fleurs était offerte, ceci afin d'encourager le fleurissement dans notre village labellisé depuis 2014 « Villes et villages fleuris ». Pour cette première édition, ce sont 28 commandes qui ont été passées, soit 165 barquettes distribuées. Certains se sont déjà empressés de les mettre en jardinière.

Nettoyons la forêt

Le 27 mai 2023, la commission de la biodiversité a organisé sa 2^e édition de *Nettoyons la forêt*. Une douzaine de personnes dont cinq enfants ont répondu présents. Répartis en plusieurs groupes, ils ont arpenté nos chemins forestiers : route de Vrigne, chemin des Molières, La Bellevue, La Pire, chemin de Grigny. Cela a permis de ramasser environ 20 kg de déchets : canettes, vêtements, bidons rouillés, mégots... La commission remercie l'ensemble des participants ainsi que M. Coffart qui a prêté son camion pour le ramassage des sacs ensuite déposés en déchetterie.



Assainissement rue des Épinettes

Dans la continuité du calendrier de travaux établi entre la commune de Gespunsart et la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, la mise en place de nouvelles conduites et de branchements d'assainissement et d'eau potable a été réalisée dans la rue des Épinettes. Le financement de ces travaux était intégralement à la charge de l'intercommunalité.



Restauration des toitures des bâtiments communaux

Après le lavoir du Malbrough l'an dernier, la municipalité continue son programme de rénovation des toitures de ses bâtiments. La commune a obtenu 50 % de subvention auprès du Conseil Régional pour ces réalisations. En 2023, deux immeubles sont concernés : la couverture de la partie arrière de la mairie ainsi que la charpente et la toiture en ardoises naturelles du local des sapeurs-pompiers.



Réfection du chemin de Grigny

La surface de ce chemin dégradé a fait l'objet de travaux de consolidation. Pour information, une procédure d'alignement et d'expropriation avait été lancée depuis de nombreuses années afin de réaliser une voirie aux normes actuelles et d'assurer une meilleure sécurité. Les transactions d'achats entre les propriétaires riverains et la commune n'ayant pas encore été réalisées, les études et le projet ne pourront se faire sans que les acquisitions des parcelles soient menées. Une relance des achats de parcelles est en cours.



Rénovation du chemin des Épinettes

Le ruissellement de l'eau sur le chemin a provoqué des inondations pour deux habitations. La municipalité a décidé dans l'urgence de réaliser des travaux de rénovation afin de protéger les logements riverains avec la pose de caniveaux et de grilles de récupération dans le but de renvoyer une partie des eaux de pluie dans le réseau.



Réparation du préau de l'ancienne école des garçons

Après un contrôle de la structure du préau du parc de l'ancienne école, un état de pourriture du bois des parties basses des poteaux de soutien a été constaté. Or, cet abri est utilisé lors de diverses manifestations. La municipalité a fait appel à un charpentier afin de sécuriser cet édifice en procédant à la réparation de chaque base de poteaux par la mise en place d'une nouvelle partie en bois et d'une platine métallique réglable au sol. En outre, des contre-fiches ont été fabriquées sur place et ajoutées afin de renforcer la charpente.



Sécurisation du lavoir de la rue de l'Abattoir

Dans le cadre de la préservation de notre petit patrimoine et vu l'état de dégradation du lavoir, la commune a décidé de procéder en toute urgence à sa mise en sécurité en procédant à la pose de deux échafaudages de soutien et d'étais de la charpente afin de protéger l'édifice de la destruction.



Défense contre les incendies de forêt

L'année dernière, lors de l'épisode de canicule, plusieurs incendies se sont déclarés sur notre territoire forestier. Pour protéger notre patrimoine naturel, une réunion s'est tenue en mairie de Gespunsart avec des représentants du SDIS des Ardennes spécialisés en feux de forêt sur la demande de monsieur le maire ainsi que de l'adjoint au bois et de notre agent local ONF M. Hervé Brimbœuf. Lors de cet échange, divers points ont été abordés notamment les accès aux véhicules de secours sur nos chemins mais également les différents points d'eau susceptibles d'être utilisés lors d'incendies. Il est d'ailleurs prévu qu'un exercice simulant un feu de forêt soit réalisé courant juin par les sapeurs-pompiers locaux renforcés par leurs collègues des communes voisines.



Travaux forestiers

Cette année, des travaux d'entretien ont été réalisés sur les parcelles 1001 à 1006. En effet, un suivi de ces plantations est nécessaire au bon développement des jeunes arbres. Les travaux ont été effectués par l'agence travaux de l'ONF en grande partie à l'aide d'un tracteur équipé d'un broyeur forestier. Les finitions ont été réalisées à l'aide d'ouvriers de l'ONF équipés de débroussailluses. De plus, une partie du chantier a été confiée à l'entreprise Damien Kubiack spécialisée en sylviculture.



Aménagement du bivouac

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur le site du bivouac. Un aménagement de la partie pique-nique va sortir de terre avec notamment la mise en place de barrières aux extrémités du chemin de Baransart pour sécuriser le site mais également une nouvelle table en bois. Cette opération vient en complément de la réalisation de différents parcours de randonnée.



En outre, il y a eu l'exploitation de la coupe d'épicéas en éclaircie de la parcelle 24. L'entreprise Remy Lionnel a acheté les bois sur pied lors d'une vente ONF. Elle a procédé à une éclaircie de cette parcelle. Cette opération permet le prélèvement des arbres désignés par l'agent ONF, ils seront ensuite utilisés comme bois de scierie ou bois à destination industrielle.





Ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque a ouvert ses portes le 31 mars 2023. Elle compte déjà 16 personnes inscrites. Virginie, Louisette Beaufays et Viviane vous accueillent le vendredi de 16 h à 18 h dans les locaux de la mairie. Vous pouvez également profiter des coins lecture pour adultes et enfants.

On y retrouve des livres pour les tout-petits, des livres pour les enfants et adolescents (mangas, bandes dessinées, romans, documentaires...) ainsi que pour les adultes (bandes dessinées, polars, romans, livres locaux...). Il existe également un système de réservation de livres.

Les conditions d'inscriptions sont disponibles sur notre site ou directement à la bibliothèque.



Le centre aéré

Cette année, une convention a été signée avec l'association Famille Rurale pour le centre aéré. Une première semaine s'est déroulée du 17 au 21 avril sous la direction de Mme Fanny Robert et avec l'animatrice Mme Tiffany Peltier. Les enfants ont participé à des ateliers cuisine, sports, confection d'objets. Une intervenante a fait découvrir le *Natural Art* : les enfants ont ainsi réalisé une belle construction avec des éléments ramassés dans la nature.

Rendez-vous est donné pour les vacances d'été du 10 juillet au 28 juillet.



Conseil Municipal Jeunes

La municipalité souhaite mettre en place un Conseil Municipal Jeunes (CMJ) dès la rentrée de septembre 2023. Il sera constitué d'une dizaine d'enfants volontaires en classe de CE2 à la 5^e. C'est un véritable engagement pour l'enfant et l'occasion de s'impliquer dans la vie du village et dans la gestion de projet. Les enfants pourront débattre et mettre en place des actions sur des sujets liés à la citoyenneté, à la solidarité, au sport et aux loisirs. Plus de renseignements sur l'appel à candidature, les conditions de fonctionnement du CMJ et les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie.



Le plan Néfle

La mairie s'est associée à l'école pour déployer le plan *Néfle* – Notre École Faisons-La Ensemble. C'est une démarche volontaire : les équipes éducatives s'associent à des partenaires, un travail en commun et local destiné à permettre d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation afin d'améliorer la réussite, le bien-être des élèves et de réduire les inégalités ; ceci par des jeux éducatifs, des formations, etc.

Informations pratiques

- Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; téléphone : 03 24 53 85 16.
- Horaires d'ouverture de la bibliothèque : vendredi de 16 h à 18 h.
- Horaires d'ouverture de la déchèterie :
Hiver (octobre à mars) : mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.
Été (avril à septembre) : mercredi 8 h-12 h et 13 h-18 h, le samedi 8 h-12 h et 13 h-17 h.

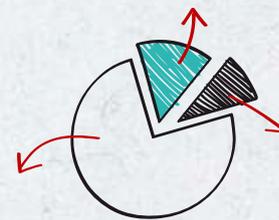
Retrouvez plus d'informations et d'actualités sur le site

www.gespunsart.fr





BUDGET 2023

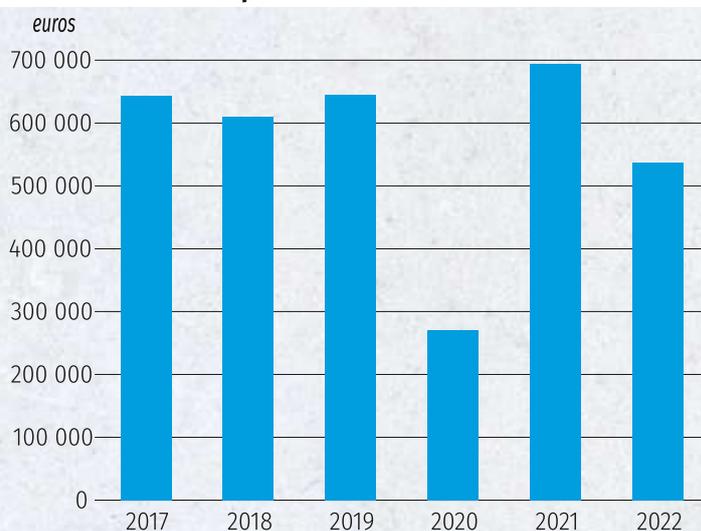


Le budget communal est l'acte fondamental qui détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront réalisées au cours de l'année. C'est à la fois un acte de prévision financière prenant en compte les recettes à encaisser et les dépenses à mener sur toute l'année 2023, mais également un acte d'autorisation (juridique) qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Le compte administratif

Le compte administratif est le relevé des opérations de recettes et des dépenses réalisées pendant l'exercice comptable. Il est sous la responsabilité du maire et doit être approuvé au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'exercice.

Évolution du compte administratif



Les principes de construction du budget primitif 2023

Le budget voté le 27 mars par le conseil municipal s'est fondé sur les principes suivants :

- Le maintien du niveau d'imposition (base communale) afin d'éviter une hausse supplémentaire des impôts (les valeurs cadastrales évaluées par les services fiscaux ayant été réactualisées à la hausse d'environ de 7,3 % en moyenne en 2023).
- Le maintien des services municipaux à la population ainsi que leur qualité.
- La poursuite d'économies sur certains comptes budgétaires (gestion optimisée des dépenses de personnel sachant que le point d'indice a augmenté de 3,5 % en 2022) malgré une hausse des dépenses de fonctionnement due à l'inflation des prix (matières premières, énergie et coût des travaux en particulier).
- Le non-recours à l'emprunt pour maintenir la dette de la commune à son niveau de début de mandat.
- Le maintien des investissements à un niveau acceptable avec la recherche de subventions au plus haut niveau.



Les équilibres prévus pour la construction du budget 2023

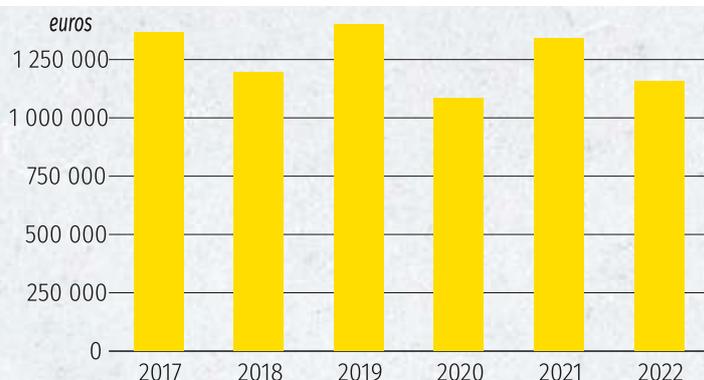
Le budget de notre commune comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Le Budget Primitif 2023 de la commune s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes.

Sur la section de Fonctionnement

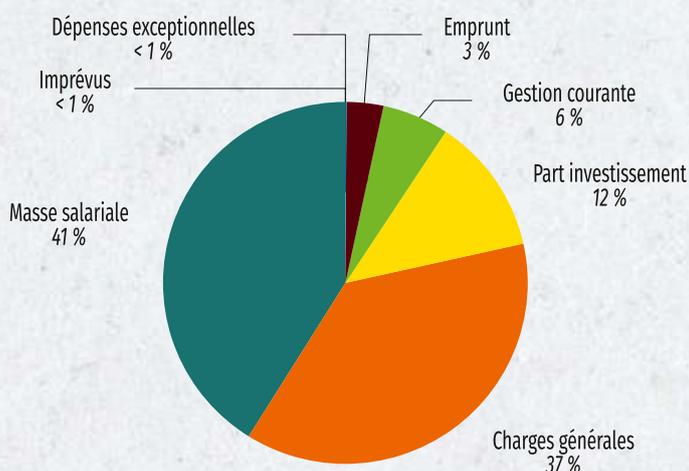
La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante. Ce sont les dépenses relatives aux frais de personnel, l'entretien des bâtiments, les subventions aux associations, les frais liés à l'école au périscolaire...

La section fonctionnement 2022 dégage un excédent de 537 855 euros et un déficit d'investissement de 218 632 euros. Il est important que la section de fonctionnement soit excédentaire car c'est ce solde positif qui finance la section investissement sinon il faut recourir à l'emprunt.

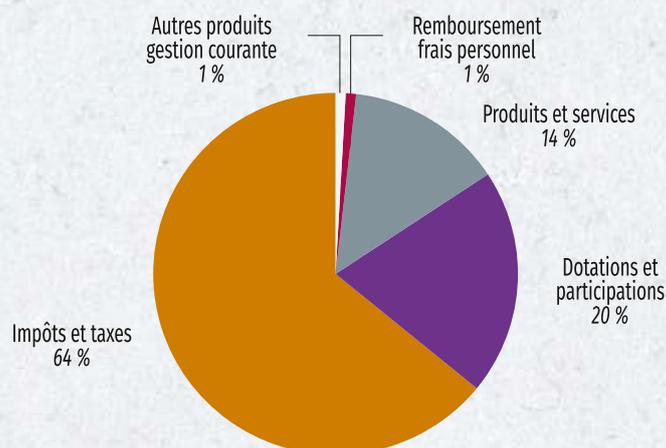
Budgets de fonctionnement



Poids des Dépenses de fonctionnement



Poids des Recettes de fonctionnement



Sur la section d'Investissement

Les dépenses d'investissement pour 2023 s'élèveront à 660 784,59 euros. Les investissements concernent pour l'essentiel cette année des travaux de sécurité et de réhabilitation de bâtiments en raison soit d'un plan sobriété énergétique soit de l'état sanitaire. Les recettes d'investissement s'élèvent à 567 216,48 euros. Bien entendu il faut compter dans cette section d'investissement le remboursement du capital des emprunts qui élèvent à 143 000 euros. Les principaux investissements prévus pour l'année 2023 sont les suivants :

Rénovation des ateliers municipaux	36 000 €
Remplacement de l'éclairage public par des Led	20 000 €
Remplacement éclairage et chaudière de la salle des sports	40 000 €
Travaux d'installation bivouac	20 000 €
Rénovation des toitures mairie et caserne des pompiers	47 000 €
Rénovation de la toiture de la chapelle du Saint-Lieu	25 000 €
Travaux dans les bois	8 000 €
Mise en sécurité du lavoir de la rue de l'Abattoir	9 500 €
Aménagement d'une 5 ^e classe d'école	10 000 €
Construction d'une réserve incendie à Rogissart	44 000 €
Reprise des concessions du cimetière	16 000 €
Maîtrise d'œuvre pour la rénovation du lavoir	7 000 €